## République française Département de la Lozère

## **COMMUNE DE CHAULHAC**

Séance du vendredi 13 janvier 2023

Date de la convocation: 06/01/2023

Membres en exercice : L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier le Conseil Municipal régulièrement

convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard ROUSSET,

Présents: 7 Présents: Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine

ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES

Votants: 7

Pour : 0 Représentés :

Contre: 0 Abstention: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance : Daniel ROUSSET

## Délibération 2023\_001 - Objet : Vote de crédits supplémentaires - ea\_chaulhac

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:			DEPENSES	RECETTES
6288	Autres		-63.95	
66111	Intérêts réglés à l'échéance		63.95	
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL:	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CHAULHAC, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire			
après dépôt en Préfecture			
et publication			
le / / 20			

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit Le Maire, Gérard ROUSSET